

SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES À CARACTÈRE PRÉVENTIF DANS LE SITE AU COL DU PETIT-SAINT-BERNARD

Alessandra Armirotti, Stella Bertarione, Patrizia Framarin

Introduction

Dans le cadre du Projet Interreg « ALCOTRA 2007-2013. Patrimoine transfrontalier au Petit-Saint-Bernard » les programmes de valorisation des vestiges archéologiques présents au col du Petit-Saint-Bernard prévoient, parmi les premières interventions, le déplacement de l'axe routier actuel de la zone frontalière qui, sur le versant italien, correspond à la route nationale 26. L'objectif serait, en effet, de faire passer le tracé routier non loin du site en question, mais les travaux n'advieudraient qu'après une sérieuse étude du parcours, afin d'éviter au maximum un impact sur les caractéristiques du lieu ; cette solution permettrait d'isoler les vestiges archéologiques hors de terre, qui, malheureusement, sont aujourd'hui traversés diamétralement par la ligne droite reliant l'Italie et la France (fig. 1).

Il faut noter, d'autre part, que la frontière entre les deux États se situe au centre du *Cromlech* et que les vestiges de la *mansio* orientale, d'époque romaine, sont lourdement entrecoupés par la route nationale, à tel point que non seulement celle-ci coupe le *fanum* situé à l'angle Sud-Ouest de l'ensemble actuellement visible, mais que, vu son tracé excessivement proche du site archéologique, elle en empêche la valorisation et l'exploitation.

Une nouvelle voirie permettrait donc d'« isoler » le site archéologique du trafic, très intense en été ; simultanément, une signalétique adéquate et un réseau de parcours de visite respectueux des vestiges et facilitant leur correcte compréhension seraient créés.

Toutefois, puisque le site du col revêt un intérêt archéologique spécifique et que, pour cette raison, il est signalé par

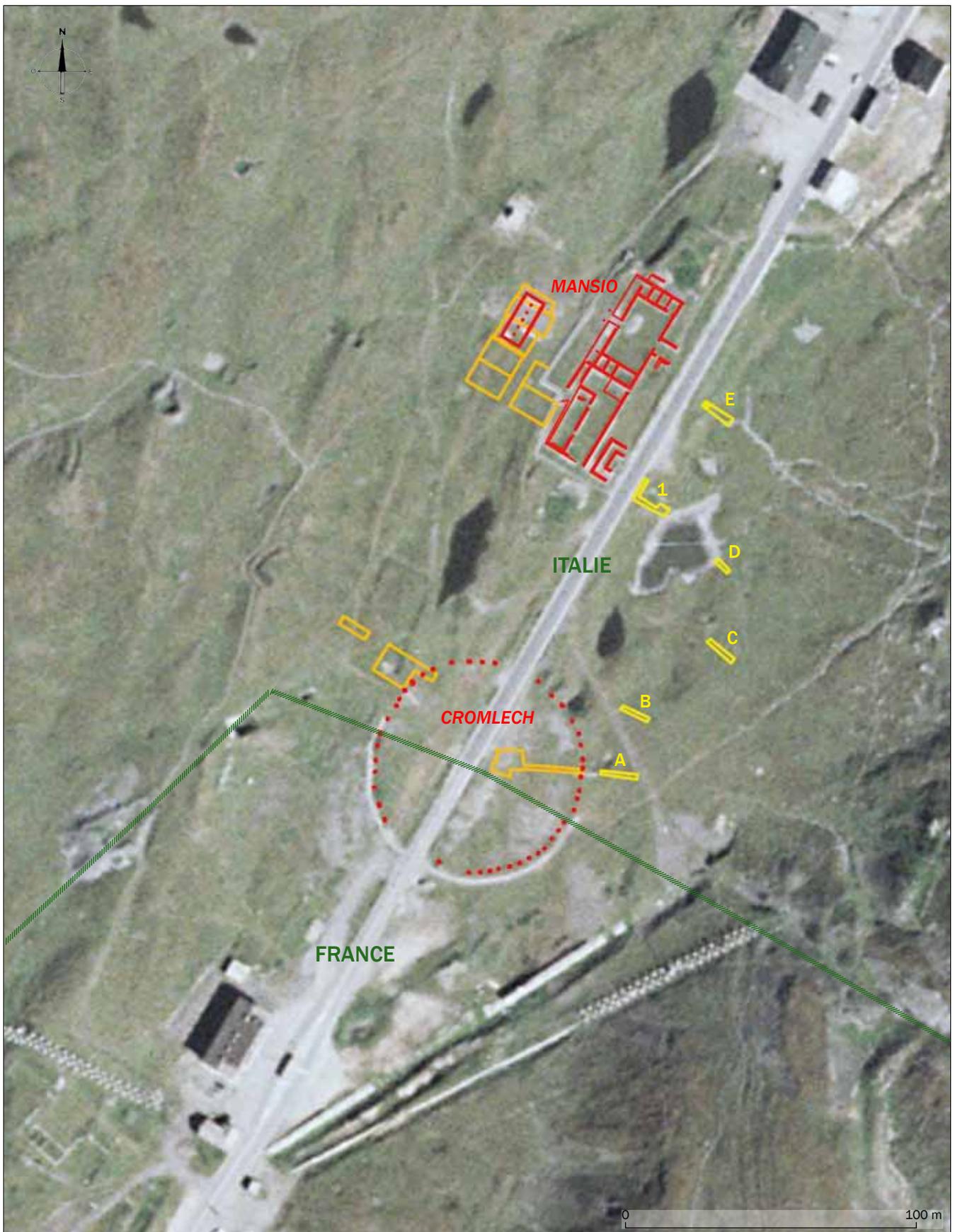
la loi régionale n° 11 du 6 avril 1998, « Plan Territorial Paysager de la Vallée d'Aoste », sous les sigles A68 « Vestiges de *mansio* » et A69 « *Cromlech* », donc assujetti à l'art. 40 de cette loi ainsi qu'à l'arrêté n° 42 du 22 janvier 2004, art. 142, lettre *m* , une campagne de fouilles archéologiques préventives en vue de la future réalisation du tracé routier alternatif s'est avérée nécessaire afin de ne pas compromettre ou d'endommager d'autres restes anthropiques présents dans le sous-sol et encore méconnus.

C'est dans cet objectif qu'ont été sélectionnées des zones plus sensibles où concentrer les recherches, telles que la zone de pertinence du *cromlech* sur le versant italien, la bande de terrain comprise entre les vestiges du *fanum* et un petit lac situé au Sud de la route nationale à une altitude inférieure et une dernière zone, toujours du côté méridional de la route actuelle, donnant sur le côté Sud de la *mansio* et située également plus bas que les vestiges archéologiques visibles. Ces zones présentent non seulement un fort risque archéologique, mais elles se situent également sur l'hypothétique nouveau tracé routier dont la faisabilité dépend des résultats de ces sondages.

Le personnel du Bureau des biens archéologiques (Direction de la restauration et de la valorisation - Surintendance des activités et des biens culturels de la Région autonome Vallée d'Aoste) a été chargé de l'exécution des fouilles diagnostiques. Selon l'accord de programme, l'activité s'est déroulée parallèlement aux opérations analogues exécutées sur le territoire français par le personnel de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).



1. Vue générale du site au col du Petit-Saint-Bernard. À droite on reconnaît les vestiges de la *mansio* orientale.
(Comunica S.n.c.)



2. Localisation des tranchées réalisées au Sud de la route nationale 26.
(Élaboration du logiciel Cartographie D. Marquet)

Une première phase d'intervention a consisté en l'ouverture, d'abord à la main puis au moyen d'un petit engin mécanique, d'une tranchée (tranchée A) radiale par rapport au *cromlech* et dans la continuation d'une tranchée analogue ouverte à l'occasion de fouilles précédentes, conduites par Franco Mezzena en 1997.¹

Dans un deuxième temps, les opérations de fouilles ont débuté dans la bande comprise entre les vestiges entrecoupés du *fanum* et le bord Sud de la route actuelle, souffrant d'une situation caractérisée par la présence de nombreux éléments gênants tels que les ruines d'un bunker explosé, datant de la Seconde guerre mondiale, un encombrant tuyau servant à l'évacuation des eaux de pluie et quelques grosses plinthes de béton, morceaux d'anciennes structures accessoires de la chaussée. Ensuite, afin de vérifier l'importance des dépôts enfouis, 4 autres tranchées (fig. 2) indiquées par les lettres de B à E, ont été ouvertes au moyen d'un engin mécanique assisté ; elles se situent sur la pente au Sud de la route, là où devrait passer le nouveau tracé routier hypothétique. Tout en ne fournissant aucun indice archéologique significatif, l'analyse de la stratigraphie mise en évidence à l'intérieur de ces tranchées a surtout contribué à l'obtention de meilleures informations quant à la géomorphologie du site. Afin d'exploiter le potentiel d'informations fournies par les tranchées mais aussi pour pouvoir établir une base homogène de comparaison avec les collègues français opérant sur l'autre versant, des recherches spécifiques, à caractère géologique, ont été entreprises sous la direction de Piercarlo Gabriele et d'Ira Baster.²

Dans une troisième phase d'intervention, suite à l'ouverture de la cinquième tranchée nommée E, au pied du talus, au Sud de la route nationale et au niveau de la portion plus orientale des vestiges de la *mansio*, la découverte d'un dépôt consistant de fragments de briques et de céramiques a induit à l'exécution d'un sondage dans cette zone également.

Mansio orientale - Sondage 1 (cod. 041-0003/13)

L'opération de fouilles la plus importante a eu lieu au Sud de la *mansio*, dans la bande étroite comprise entre la route actuelle et le petit lac au Sud de celle-ci. Le choix de l'emplacement de ce premier essai de fouilles a été dicté par la nécessité de mener une recherche sur une zone extrêmement intéressante quant à la compréhension de la planimétrie de l'édifice romain, puisque les murs dégagés jusqu'ici semblent tous s'étendre vers le Sud. Il a ainsi été décidé d'ouvrir un sondage en L (fig. 3) orienté d'Est en Ouest à environ 40 cm du bord Sud de la route, de 8,40 m de long et de 1,30 m de large, afin de retrouver d'éventuelles structures murales de la *mansio* et plus précisément du *fanum*, se prolongeant vers le Sud. Perpendiculairement, un autre secteur, d'orientation Nord-Sud, de 1,30 m de large et de 8,60 m de long, a été ouvert. Dans les deux secteurs, en creusant le manteau herbeux et une couche de terrain noirâtre d'une épaisseur de 10 cm au moyen d'une petite pelle mécanique, des matériaux d'écroulement aplanis (US 2) ont été dégagés, essentiellement des pierres cassées, des débris de briques et des grumeaux de mortier (fig. 4). Sans aucun doute, on peut voir dans cette couche de terrain un aplanissement de matériaux provenant de vestiges romains, réalisé pour la préparation du soubassement de la route moderne.



3. Portion Est-Ouest du sondage 1.
(A. Armirotti)



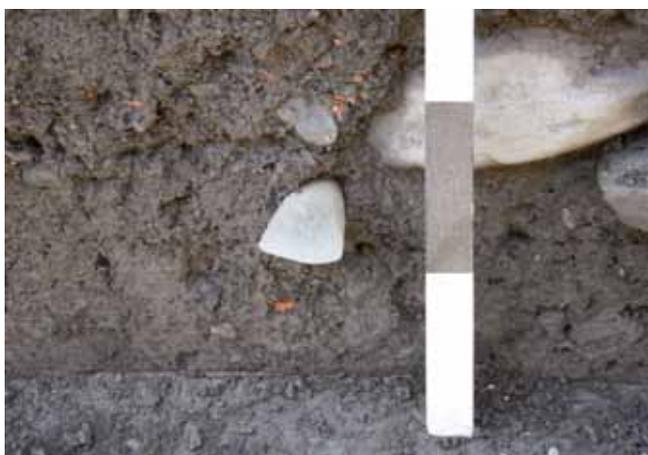
4. Le sondage 1 vu du Nord. Couche de débris d'écroulement.
(A. Armirotti)

Après un nettoyage minutieux et l'élaboration de la documentation, il a été décidé de creuser l'US 2 seulement dans la portion Nord-Sud (qui prend ainsi la forme et le nom de tranchée), là où la morphologie du terrain présente une configuration très pentue vers le Sud ; en fait, dans la portion de fouilles Est-Ouest, on a pu vérifier que, sous l'US, la roche affleure à de nombreux endroits.

Ensuite, en enlevant cette dernière US, épaisse en quelques points de 40 à 45 cm, une couche de limon alluvionnaire plutôt propre (US 4), de couleur gris argent, est apparue : dans la partie septentrionale, elle couvrait directement le terrain de base, tandis que, dans la partie méridionale, elle se superposait à une séquence stratigraphique anthropique. L'étude approfondie de la paroi orientale de la tranchée Nord-Sud autorise à penser qu'il s'agit de la berge la plus ancienne du lac, dont la physiologie et la conformation se sont modifiées au cours des siècles, influant également sur l'épaisseur des dépôts.

Pour analyser au mieux la zone longeant le plan d'eau, on a pratiqué un sondage de 1,20x3,30 m, plus grand donc que la tranchée Nord-Sud. Ici, avec l'aide d'une pelle mécanique, les fouilles ont mis en lumière une couche de terrain limoneux contenant des pierres, de nombreux fragments de céramiques et de briques et des restes importants de combustion (US 3). D'autre part, cette US a restitué des tessons de verre, quelques clous en fer et deux anciennes pièces de monnaie (dont un *dupondius* d'Hadrien bien conservé).

Cette couche, interprétable comme le niveau d'abandon de la zone occupée à l'époque romaine, suturée par la couche de limon gris (US 4), a été différenciée d'une couche inférieure US 5 uniquement grâce à une interface de petites pierres arrondies posées à plat ; en effet, au point de vue de la composition et de la couleur, l'US 5, dernière des couches anthropiques repérées avant le terrain de base, ne se différencie pas de l'US 3, mais présente également du limon sombre, contenant des débris et des frustules de céramique, des briques, des morceaux de fer et de verre. Toutefois, la pièce la plus importante récupérée dans cette couche est sans aucun doute une hache en pierre verte polie (jadéite) parfaitement conservée, remontant probablement à la fin du Néolithique et actuellement en cours d'analyse (fig. 5).



5. Hache en pierre verte encore in situ.
(A. Armirotti)



6. Tranchée E : tegulae trouvées dans l'US 2.
(A. Armirotti)

Mansio orientale - Tranchée E (cod. 041-0003/14)

L'intervention préliminaire de l'engin mécanique avait dégagé, immédiatement sous un manteau herbeux superficiel (US 0), incliné du Nord vers le Sud, d'une épaisseur variable et présentant d'autre part quelques débris de briques romaines de moyenne dimension, une couche s'étendant jusqu'à la rive du lit du torrent au Sud de la tranchée, où l'on a découvert une concentration remarquable de débris de céramiques et de briques, ainsi que quelques morceaux métalliques avec des clous de différentes dimensions (US 1).

Poursuivant les fouilles, vers la moitié Nord de la tranchée, on a ensuite dégagé une couche consistante de terrain limoneux-sableux, de couleur foncée, orientée également Nord-Sud et tendant à diminuer en direction de la limite méridionale du sondage (US 2). Dans cette US, il y avait encore de nombreux fragments de briques de grandes dimensions (fig. 6), dont deux grosses portions de *tegulae* posées sur l'interface avec l'US 1 supérieur. D'autre part, cette couche a également restitué des fragments de verre, ainsi que des témoignages numismatiques significatifs (un as de la fin de la République).

L'US 2 pourrait être interprétée comme l'aboutissement d'un abandon progressif de la zone, suivi d'une accumulation naturelle de terre et de limons, mêlée à une probable



7. Tranchée E : sol très compact fait de gravier découvert dans l'US 3.
(A. Armirotti)

activité de décharge de matériaux de construction et de céramique ; sur la base également des spécificités de la couche supérieure US 1, on a, en effet, supposé que cette zone, située non fortuitement derrière la *mansio*, était destinée à la décharge de matériaux détériorés, désormais inutilisables.

Enfin, un creusement successif, pratiqué dans le secteur le plus septentrional de la tranchée, a mis en évidence la présence d'un sol très compact fait de gravier (US 3), d'allure plate, se situant près de 75 cm plus bas que le niveau de campagne actuel (fig. 7). Il pourrait s'agir d'un élément d'une cour rurale de service située derrière la *mansio*, probablement utilisée par la suite comme décharge.

Conclusions

Les opérations de fouilles ont été concentrées, selon le programme, dans les zones Sud de la *mansio* et le long de la bande immédiatement adjacente au *cromlech*, exposées à des risques majeurs pendant les travaux routiers programmés. L'état des connaissances laissait supposer, dans la zone bâtie à l'époque romaine, l'existence de structures dans le prolongement direct des vestiges entrecoupés par la route de 1862. En effet, le tracé routier a sans aucun doute compromis l'intégrité de l'ensemble, en favorisant la démolition et l'aplanissement des structures de maçonnerie, dont les matériaux servirent à la réalisation du terre-plein de la route.

De plus, le site a été endommagé lors des deux guerres mondiales, tout particulièrement de la deuxième, avec la construction de bunkers et d'autres structures défensives souterraines.

Il serait d'ailleurs souhaitable de pouvoir procéder à une collecte systématique des données et des informations concernant les infrastructures militaires liées aux deux conflits, aux fins d'une meilleure connaissance, d'une contextualisation puis d'une valorisation de ces témoignages historiques significatifs.

Compte tenu de ces éléments préexistants, le choix de pratiquer des essais de fouilles a été forcément conditionné par leur emplacement, leur forme et leur extension.

Toutefois, malgré ces contraintes, les résultats obtenus sont importants pour l'avancement des connaissances et la programmation future.

La situation mise en évidence par le sondage 1 et par la tranchée E permet d'affirmer que les structures de la *mansio* et de quelques zones de pertinence s'étendent au-delà de la route actuelle et existent également en aval.

En conséquence, les travaux de déplacement de la chaussée actuelle, dont il faudra évaluer la profondeur, pourraient éventuellement révéler la présence de ces vestiges et des dépôts connexes ; il serait donc opportun de les accompagner d'une surveillance archéologique.

En revanche, la réalisation des tranchées sur la pente Sud de la route a permis de constater l'absence d'un dépôt archéologique significatif : il semble donc que rien ne s'oppose à la réalisation du nouveau tracé routier prévu le long de la bande septentrionale du *cromlech*.

Sans aucun doute, les résultats obtenus et l'exécution de la nouvelle route permettront d'améliorer la situation de l'ensemble du site archéologique et donc de mieux le valoriser.

Ensuite, la création espérée d'un véritable parc archéologique du Petit-Saint-Bernard pourra également favoriser la mise en œuvre de campagnes de fouilles archéologiques qui, avec des moyens et des temps différents par rapport à ces interventions préventives, permettront d'approfondir la connaissance du site, des différents monuments et des dynamiques d'occupation au cours des siècles. D'ailleurs, la hache en pierre verte, retrouvée en position secondaire au cours des investigations de 2010, se rapproche non seulement chronologiquement de la pointe de flèche en silex jaune retrouvée à l'intérieur du *cromlech* lors des fouilles 2003-2004,³ mais laisse supposer que la zone était fréquentée dès l'ère préhistorique. Il reste encore à vérifier l'existence de phases d'occupation pré-romaines qui pourraient probablement se situer à l'endroit choisi par les Romains pour la construction de la *mansio*, vu les conditions stratégiques favorables de cette position dominant le paysage environnant.

Abstract

As part of the Interreg project "ALCOTRA 2007-2013. *Patrimoine transfrontalier au Petit-Saint-Bernard*", the programs to develop archaeological evidence found on the Petit-Saint-Bernard include, among the first steps, the displacement of the axis road crossing the border zone, a solution that would isolate the archaeological remains above ground, unfortunately at the moment diametrically crossed by straight by the road connecting Italy and France. A renewed viability, therefore, would "isolate" the archaeological area from traffic, creating a network of information panels and suitable itineraries which will respect the area and allow visitors to a proper understanding.

For this reason some areas have been identified, areas characterized by greater risk where the archaeological staff from the Office of the Superintendence of archaeological research has focused: this has carried out preliminary investigations on the *cromlech* area on the Italian side, along the part of soil between the remains of the *fanum* and a pond located south of the highway and in an area overlooking the south side of the *mansio* placed at a lower level than the visible archaeological remains. The activity was held in parallel with similar operations performed in the neighbouring territory of France by INRAP operators (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). It was therefore possible to verify that the structures of the *mansio* and other concerning areas are reaching beyond the limits of the existing road and remains also at lower altitudes; closed to the *cromlech*, however, some not significant deposits - for its archaeological interest - have been found which are important for geological analysis and reconstruction of the evolution of the landscape.

The desire to create a real archaeological park of the Petit-Saint-Bernard will also support the implementation of archaeological research surveys designed to gain a deeper knowledge of the area of the individual monuments and the different settlement all over the centuries.

1) Voir la relation dans F. MEZZENA, *Il cromlech al colle del Piccolo San Bernardo. Ricerche 2003-2004*, dans *Alpis Graia. Archéologie sans frontières au col du Petit-Saint-Bernard*, Actes du séminaire (Aosta, 2-4 mars 2006), Quart 2006, pp. 61-68.

2) La relation est actuellement en cours de rédaction de la part du Cabinet GDP Consultants - Engineering Geology d'Aoste.

3) MEZZENA 2006, p. 66.